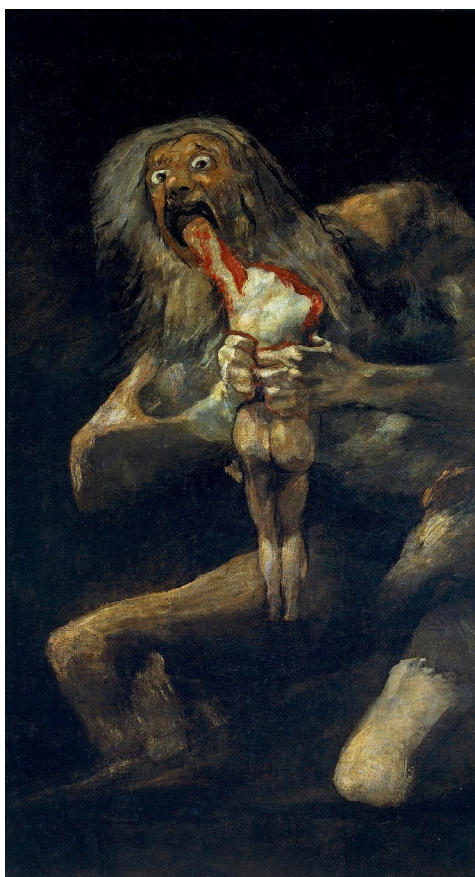


## LA PENSÉE CANNIBALE

### L'ESSAI DE MONTAIGNE À NOS ÉLÈVES, LECTURES ET EXPÉRIMENTATIONS

---

Le chapitre proposé s'adresse à une classe de première **HLP - Littérature** mais trouve des échos avec l'enseignement de HLP - Philosophie, ne serait-ce que par la fréquentation des *Essais* de Montaigne. Certaines séances ont du reste pu faire l'objet de cours en co-animation lettres-philosophie. Ce chapitre s'inscrit dans la thématique « Les représentations du monde » et plus précisément dans le questionnement « **Découverte du monde et pluralité des cultures** ». Il a été élaboré et mené par deux professeures de lettres, l'une à Rodez et l'autre à Toulouse.



*Saturne dévorant un de ses fils*, Francisco Goya, 1819-1823

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation du chapitre : enjeux et mise en œuvre didactique.....	3
« Le cannibalisme, une catégorie bonne à penser » ?.....	3
Faire lire et tenter de « mettre le monde à l'épreuve de sa pensée ».....	3
Proposition de déroulé pour ce chapitre.....	5
Étape 1 - La pensée cannibale, de l'indignation au questionnement de nos élèves.....	5
Étape 2 - Étranges anthropophages : le cannibalisme en <i>corpus</i> .....	7
Étape 3 – Montaigne et le genre des essais.....	8
Étudier le cheminement de la pensée de Montaigne à partir de l'étude d'un extrait.....	8
<i>Les Essais</i> de Montaigne : quelle méthode ? Analyse de P. Mathias dans le podcast de France Culture.....	9
Retour à l'extrait de Montaigne.....	9
Étape 4 - Des <i>Essais</i> de Montaigne à l'essai dans le cadre des épreuves de spécialité du baccalauréat.....	10
Rédaction d'un paragraphe d'essai et réalisation d'un <i>vade-mecum</i> par les élèves.....	10
Synthèse : que reste-t-il de l'essai de Montaigne dans l'essai demandé en HLP ?.....	10
Étape 5 - Évaluation formative : oser le coup d'essai.....	11
Étape 6 - Quand la bouche du cannibale se met aussi à produire des discours.....	12
Le roi, le philosophe et le cannibale : étude de la fin du chapitre « Des Cannibales »...	12
Mise en bouche des « Cannibales » pour une lecture oralisée.....	13
Étape 7 : Évaluation sommative, un sujet d'essai.....	13
Annexes.....	14
Les deux extraits étudiés tirés du chapitre « Des Cannibales » de Montaigne.....	14
Étranges anthropophages : <i>Corpus</i> sur le cannibalisme.....	17
Bibliographie et webographie.....	22

## PRÉSENTATION DU CHAPITRE : ENJEUX ET MISE EN ŒUVRE DIDACTIQUE

### « LE CANNIBALISME, UNE CATÉGORIE BONNE À PENSER<sup>1</sup> » ?

« Pourquoi on travaille sur les cannibales ? » demande Léa, élève en première HLP. Voici quelques éléments qui ont présidé au choix de ce cours :

- susciter la curiosité des élèves
- étudier la figure du cannibale, entre attrait et incompréhension :  
[...] attirer l'attention sur cet étrange désir-répulsion de l'homme pour la chair de son semblable, désir-répulsion qui anime, de manière sous-jacente et ô combien fondamentale, la pensée mythique occidentale<sup>2</sup>.
- débattre autour d'une figure qui touche à plusieurs domaines - littérature, philosophie, anthropologie, etc. - et nourrit l'imaginaire autant qu'il a nourri les mythes.

### FAIRE LIRE ET TENTER DE « METTRE LE MONDE À L'ÉPREUVE DE SA PENSÉE<sup>3</sup> »

Le chapitre proposé ici a pour centre la lecture « Des Cannibales » (I,31) des *Essais* de Montaigne, lecture envisagée en tant qu'œuvre intégrale. L'objectif du chapitre est certes d'interroger cette question du cannibalisme et de la « pluralité des cultures » mais aussi d'amener les élèves à envisager ce qu'est un essai d'un point de vue **méthodologique** en revenant à une de ses sources, à savoir la lecture des *Essais* de Montaigne. Aussi s'agit-il de permettre aux élèves de :

- **questionner la représentation du cannibale** et voir comment les penseurs ont construit une figure du cannibale. Permettre aux élèves

---

1 Titre d'un article de KILANI Mondher, « Le cannibalisme. une catégorie bonne à penser », *Études sur la mort*, 2006/1 (n° 129), p. 33-46

2 Frank Lestringant, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*. In: *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°39, 1994. pp. 119-125.

3 Citation tirée de l'émission « En français dans le texte », France Culture. L'analyse a été préparée par Julian Paris, professeur de lettres au lycée Charles Baudelaire de Fosse (95).  
<https://eduscol.education.fr/document/7511/download>

d'envisager la « pluralité des cultures » à travers le thème du cannibalisme et se livrer à une forme d'expérience de pensée, celle de la *pensée cannibale*.

- lire un chapitre des *Essais* de Montaigne et travailler sa lecture oralisée.
- **expérimenter la posture d'essayiste**, à la manière de Montaigne.

Dans « Des cannibales » et « Des cochés » [...] nous lisons que la rencontre du Vieux Continent avec le Nouveau Monde bouleverse la représentation du réel que pouvaient avoir les Européens ; pour Montaigne, il s'agit là d'une aubaine formidablement stimulante : mille vérités sont mises à nues, mille questions s'offrent à l'esprit de l'essayiste, c'est-à-dire celui qui tente de mettre le monde à l'épreuve de sa pensée<sup>4</sup>.

- enrichir sa réflexion par la lecture d'autres penseurs, philosophes, écrivains, anthropologues, etc. à travers **la lecture croisée d'un corpus**.
- développer des compétences d'écriture : travailler au brouillon, rédiger, raturer, augmenter, coller, réécrire...
- proposer une **méthodologie de l'essai** pour les épreuves de terminale en demandant aux élèves d'élaborer eux-même un **vade-mecum**.

---

4 Citation tirée de l'émission « En français dans le texte », France Culture. L'analyse a été préparée par Julian Paris, professeur de lettres au lycée Charles Baudelaire de Fosse (95).  
<https://eduscol.education.fr/document/7511/download>

## PROPOSITION DE DÉROULÉ POUR CE CHAPITRE

### ÉTAPE 1 - LA PENSÉE CANNIBALE, DE L'INDIGNATION AU QUESTIONNEMENT DE NOS ÉLÈVES

Au tableau est écrit : « la pensée cannibale ». La séance d'ouverture surprend en général les élèves. Les consignes sont données à la classe : « **Aujourd'hui, on pense cannibale. Que vous évoque le mot ? Quelles questions vous viennent ? Notez tout sur votre brouillon.** » Il s'agit pour les élèves de construire un brouillon instrumental<sup>5</sup>. Après un temps de travail personnel où ils consultent internet, on élabore une carte mentale qui rassemble toute les idées de la classe. Voici quelques directions empruntées par nos élèves et qui constituent le premier état de leur pensée :

- des éléments de **définition** / clarification des termes : différence entre cannibalisme et anthropophagie
- des **hypothèses** qui tentent d'expliquer ou des questions qui intriguent : est-on cannibale par nécessité, par envie, par esprit de rébellion, par vengeance, par goût ? Le cannibale est-il forcément atteint de troubles psychologiques ? Qui a déjà mangé de la chair humaine ? Vaut-il mieux manger un humain déjà mort ou élever un animal pour ensuite le tuer dans le but de le manger ? Et si on découvrait que la chair humaine a bon goût, que se passerait-il<sup>6</sup> ?
- des éléments de **représentation** : la figure du cannibale, entre fascination et répulsion (cf certaines séries télévisées à la mode chez nos adolescents)
- des références **picturales** : *Le Radeau de la Méduse*, Théodore Géricault, 1818-1819 / *Saturne dévorant un de ses fils*, Francisco Goya, 1819-1823
- des images qui relèvent de **l'imaginaire** du cannibalisme : Quels

5 ALCORTA, M. (2001), "Utilisation du brouillon et développement des capacités d'écrit", *Revue française de pédagogie*, volume 137, 2001. La pédagogie et les savoirs: éléments de débat. pp. 95-103. [Lien](#)

6 On songe ici - sans faire lire le texte aux élèves - à la *Modeste proposition pour empêcher les enfants d'Irlande d'être à charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public* de Jonathan Swift (1729). Le pamphlétaire britannique propose rien moins que de manger les enfants des pauvres, fardeaux de la société...

mythes ? Références ? Certains élèves évoquent le vampirisme (on est à la limite du cannibalisme), la figure de l'ogre ou celle du Petit Chaperon Rouge. Une lecture offerte du conte peut être bienvenue. De Cronos à Lycaon, certaines figures mythologiques peuvent également être convoquées. Enfin, la question du sacré et du rite apparaissent timidement avec l'eucharistie.

- un relevé de diverses **expressions figurées en français** : *dévorant des yeux, manger de baisers, avoir une passion dévorante pour...*



*Le Radeau de la Méduse*, Théodore Géricault, 1818-1819

En guise de synthèse, on peut faire lire aux élèves les premières lignes de l'article de Kilani, anthropologue, tiré du chapitre « Le cannibalisme, une catégorie bonne à penser<sup>7</sup> » :

Le cannibalisme résiste particulièrement à l'analyse. Reposant sur le présupposé de l'altérité extrême, il épouse souvent les traits du monstre ou du diable. Sauvage intégral,

---

<sup>7</sup> KILANI Mondher, « Le cannibalisme. une catégorie bonne à penser », *Études sur la mort*, 2006/1 (n° 129), p. 33-46

radicalement autre, le cannibale échappe à l'humanité. La seule évocation de l'homme dévorant son semblable suscite l'horreur et la peur panique d'être mangé. De l'angoisse à l'interdit, l'insoutenable devient inconcevable, et le répugnant impensable.

## → Comment peut-on alors penser le cannibalisme ?

### ÉTAPE 2 - ÉTRANGES ANTHROPOPHAGES : LE CANNIBALISME EN CORPUS

Lors de cette deuxième séance, la consigne donnée aux élèves est la même que lors de la première mais, cette fois, ils doivent élaborer leur carte mentale en s'appuyant sur la lecture des textes du *corpus* intitulé « étranges anthropophages ? » (voir les textes en annexe p.17). On propose aux élèves divers extraits tirés de :

- *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, 1536-1615, Jean de Léry : le chapitre XV sur les Tupi puis sur les usuriers Européens ; la tentation du cannibalisme (épisode dans la ville de Sancerre) ; le chapitre XXII sur la famine sur le bateau du retour.
- « Anthropophages », article du *Dictionnaire philosophique*, 1764, Voltaire
- *Tristes Tropiques*, extrait, 1955, Claude Lévi-Strauss



*Peuple cannibale nu (Amérindiens) Dans Grands voyages : Americae tertia pars, Vol. II p. 128 Théodore de Bry (1528-1598), auteur, 1592. Gravure en taille douce BnF, département des Estampes et de la Photographie, EC-7 (D, 2)-FOL © Bibliothèque nationale de France<sup>8</sup>*

8 Voir exposition BNF : [http://classes.bnf.fr/essentiels/grand/ess\\_570.htm](http://classes.bnf.fr/essentiels/grand/ess_570.htm)

A partir de la mise en commun des idées portées par les différents penseurs, une question émerge : **Le cannibale est-il un barbare comme les autres ?** Cette question est ici simplement soulevée en classe et sera réutilisée plus tard dans le chapitre.

Les élèves sont invités à arrêter leur réflexion et à **observer le cheminement effectué par leur pensée**. Le professeur leur demande de comparer le premier état de leur pensée (étape 1, première carte mentale) au second état (étape 2, deuxième carte mentale, à partir de la lecture du *corpus*). Les élèves remarquent comment ils sont passés d'une pensée sans doute convenue, avec certains *a priori* à une pensée qui cherche à expliquer et envisage le relativisme. Ce temps réflexif d'explicitation de **ce que fait** leur pensée nous semble primordial. Les élèves notent ainsi le passage de l'indignation au questionnement puis du questionnement à la réflexion, même s'il est bien évidemment réducteur de cloisonner aussi nettement ces trois étapes.

Ce **cheminement libre** de la pensée cherchant à tâtons à poser des questions, à envisager des hypothèses, à en éliminer d'autres, cette pensée qui mène parfois loin du thème de départ, cette réflexion qui avance et s'enrichit par la rencontre mais aussi les frictions avec d'autres pensées permet de poser avec les élèves les premiers éléments de **définition** de ce qu'est un essai.

### ÉTAPE 3 - MONTAIGNE ET LE GENRE DES ESSAIS

#### Étudier le cheminement de la pensée de Montaigne à partir de l'étude d'un extrait

Cette séance s'appuie sur l'étude d'un extrait du chapitre « Des Cannibales » (voir annexe texte 1 p.14). Les élèves doivent expliquer comment la pensée de Montaigne progresse dans l'extrait retenu et comment les idées s'articulent les unes avec les autres. Il s'agit d'*expliquer* le texte au sens étymologique du terme, c'est-à-dire de le déplier, de mettre en évidence ses



plis afin d'en déployer le sens.

### **Les Essais de Montaigne : quelle méthode ? Analyse de P. Mathias dans le podcast de France Culture**

On demande ensuite aux élèves d'écouter le début du podcast de l'émission de France Culture *En français dans le texte* datée du 15 avril 2021 : « *Des Coches et Des Cannibales* de Michel de Montaigne ». L'analyse est réalisée par Paul Mathias, inspecteur général de philosophie.

- Cliquez [ici pour le lien vers l'émission de France Culture](#) (début de l'émission)
- Cliquez [ici pour le lien eduscol vers l'analyse de Paul Mathias](#) (pages 1-2)

Les élèves doivent répondre à la question suivante : **Les Essais de Montaigne, une méthode ?** On peut revenir avec eux sur l'idée selon laquelle l'essai est une forme à même de rendre compte de la « perpétuelle multiplication et vicissitude de formes » du monde.



Michel de Montaigne (1533-1592) philosophe, Francois-Seraphin Delpech, ©Getty - The Print Collector

### **Retour à l'extrait de Montaigne**

Les élèves doivent désormais formuler une question d'interprétation littéraire pour l'extrait étudié précédemment :

- « Nous les surpassons en tout acte de barbarie ». Cette citation vous semble-t-elle éclairer votre lecture de l'extrait ?

- « Peindre » est-il une méthode efficace pour « éclairer l'esprit » ?

#### ÉTAPE 4 - DES *ESSAIS* DE MONTAIGNE À L'ESSAI DANS LE CADRE DES ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ DU BACCALAURÉAT

#### Rédaction d'un paragraphe d'essai et réalisation d'un *vade-mecum* par les élèves

Après avoir travaillé la question d'interprétation littéraire (étape 3), les élèves rédigent un paragraphe répondant au sujet d'essai suivant : **Le cannibale est-il un barbare comme un autre ?** Parallèlement à l'activité de rédaction de l'essai, les élèves élaborent eux-mêmes un *vade-mecum* en ligne (création d'une page collaborative type *framapad*) en posant toutes les questions d'ordre méthodologique qui les animent :

- Comment passer d'une idée à l'autre ?
- Puis-je utiliser la première personne ?
- Faut-il citer les textes vus en classe et si oui, comment ?
- *etc.*

Le professeur répond à ces questions sur ce même document collaboratif. L'intérêt de cette démarche est de **s'appuyer sur ce que les élèves savent** et d'éviter les écueils d'une méthode trop descendante et formaliste. En effet, les élèves ne partent pas de rien et utilisent des compétences déjà mobilisées et travaillées dans les cours et dans les exercices du tronc commun, en particulier dans le cadre de la dissertation. Cette activité est également **sécurisante** pour les élèves dans la mesure où chaque question doit pouvoir trouver une réponse ! Enfin, le *vade-mecum* est réalisé au moment où les élèves rédigent leur essai et donc au moment où les questions sont concrètes et ont du sens.

#### Synthèse : que reste-t-il de l'essai de Montaigne dans l'essai demandé en HLP ?

En partant du travail mené sur la définition de ce qu'est un essai chez

Montaigne, on peut demander aux élèves de dire ce qui reste des essais de Montaigne dans les attentes de l'exercice de l'essai littéraire ou philosophique qui figure dans leur épreuve de spécialité avant, bien sûr, d'examiner ce qui ne peut pas être conservé.

### **Quelques suggestions de ce qui peut être conservé :**

- un cheminement varié
- la mobilisation de références (allusions, citations) et la mise en regard de plusieurs points de vue sur un même thème / concept

*Vous pouvez [cliquer ici pour voir la « bibliothèque » de Montaigne en 3D.](#)*

- une pensée qui progresse
- la possibilité d'utiliser la première personne, à partir du moment où le « je » apporte quelque chose : un « je » dépassé par l'analyse, un « je » qui entre en dialogue avec d'autres, un « je » sujet d'une expérience

### **Quelques suggestions de ce qui peut être enlevé :**

- l'écriture « à sauts et à gambades » présente un risque bien trop élevé de hors sujet...
- les anecdotes trop personnelles qui cherchent seulement à plaire et n'apportent rien à la pensée sinon la distraction de son lecteur (et encore...)
- la finalité de l'essai en HLP diffère : il ne s'agit ni de « se peindre » ni de peindre le monde mais de répondre à une question en déployant sa pensée.

## **ÉTAPE 5 - ÉVALUATION FORMATIVE : OSER LE COUP D'ESSAI**

Les élèves sont cette fois amenés à reprendre collectivement le travail de rédaction de l'essai entamé lors de l'étape 4. Pour cela, chacun apporte au sein du groupe son paragraphe (étape 4). L'exercice consiste alors en un **assemblage** des diverses propositions. Le professeur attire l'attention des élèves sur le travail de « jointure » des différentes parties de l'essai. Les élèves

doivent ainsi reformuler et rendre explicites et logiques toutes les articulations entre les idées. Certains **gestes d'écriture** sont ainsi mis en évidence :

- proposer **un sens de circulation** entre les idées en les ordonnant et, par exemple, en les numérotant
- utiliser des **connecteurs logiques**
- expliciter le **lien** entre chaque idée
- avoir conscience des moments où la pensée digresse (le « Pour revenir à mon propos... » de Montaigne) et glisse dans le hors sujet pour éliminer ces passages ou les ramener de manière directe au sujet
- ménager des temps de **bilan** qui répondent à la question au cours de l'essai
- penser à **la mise en page** : à quel moment commencer un nouveau paragraphe ?

## ÉTAPE 6 - QUAND LA BOUCHE DU CANNIBALE SE MET AUSSI À PRODUIRE DES DISCOURS

### Le roi, le philosophe et le cannibale : étude de la fin du chapitre « Des Cannibales »

Après avoir étudié le chapitre dans son ensemble, il semble pertinent de s'arrêter sur la fin « Des Cannibales » en proposant cette fois une nouvelle question d'interprétation littéraire.

#### **Question d'interprétation littéraire : Dans cet extrait, qui sont vraiment le roi, le philosophe et le cannibale ?**

Cette question reprend l'analyse portée par une professeure de lettres dans le second podcast de l'émission *En français dans le texte* datée du 9 janvier 2021.

- ➔ Cliquez [ici pour ouvrir le lien vers l'émission de France Culture](#) (de 17'50 à 27'15)
- ➔ Cliquez [ici pour avoir accès à l'analyse](#) préparée par Noémie Auzas,

agrégée de lettres modernes, professeure au lycée Marie Curie, Echirolles (Isère) (pages 3 à 8)

### Mise en bouche des « Cannibales » pour une lecture oralisée

Les élèves doivent s'entraîner à lire à voix haute puis **enregistrer** leur lecture du chapitre « Des Cannibales » de Montaigne. Chaque élève prend en charge la lecture d'une ou deux pages. L'application suivante peut être utilisée : <https://www.mon-oral.net/>

### ÉTAPE 7 : ÉVALUATION SOMMATIVE, UN SUJET D'ESSAI

Le sujet proposé permet aux élèves de remobiliser les connaissances acquises pendant le chapitre et de réinvestir les compétences d'écriture d'un essai. La question retenue déplace du reste une dernière fois le regard porté sur la figure du cannibale. Le terme de « figure » anticipe d'ailleurs la deuxième entrée des « représentations du monde » intitulée « décrire, figurer, imaginer ». Penser le cannibalisme, c'est aussi **croiser les regards** et, sans doute, changer de point de vue.

**Essai littéraire : Que vient questionner la figure du cannibale ?**

## ANNEXES

### LES DEUX EXTRAITS ÉTUDIÉS TIRÉS DU CHAPITRE « DES CANNIBALES » DE MONTAIGNE

#### **Extrait 1 : « Des Cannibales », *Essais*, 1588, Michel de Montaigne**

[...] Chacun rapporte pour son trophée la tête de l'ennemi qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis. Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers, et de toutes les commodités dont ils se peuvent aviser, celui qui en est le maître, fait une grande assemblée de ses connaissements ; il attache une corde à l'un des bras du prisonnier, par le bout de laquelle il le tient éloigné de quelques pas, de peur d'en être offensé, et donne au plus cher de ses amis l'autre bras à tenir de même ; et eux deux, en présence de toute l'assemblée, l'assomment à coups d'épée.

Cela fait, ils le rôtissent et en mangent en commun et en envoient des lopins à ceux de leurs amis qui sont absents. Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisaient anciennement les Scythes ; c'est pour représenter une extrême vengeance. Et qu'il soit ainsi, ayant aperçu que les Portugais, qui s'étaient ralliés à leurs adversaires, usaient d'une autre sorte de mort contre eux, quand ils les prenaient, qui était de les enterrer jusques à la ceinture, et tirer au demeurant du corps force coups de trait, et les pendre après, ils pensèrent que ces gens ici de l'autre monde, comme ceux qui avaient sexué la connaissance de beaucoup de vices parmi leur voisinage, et qui étaient beaucoup plus grands maîtres qu'eux en toute sorte de malice, ne prenaient pas sans occasion cette sorte de vengeance, et qu'elle devait être plus aigre que la leur, commencèrent de quitter leur façon ancienne pour suivre celle-ci.

Je ne suis pas marri que nous remarquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais oui bien de quoi, jugeant bien de leurs fautes, nous soyons si aveugles aux nôtres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par gênes un

corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entré des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion), que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé.

Chrysispe et Zénon, chefs de la secte stoïque ; ont bien pensé qu'il n'y avait aucun mal de se servir de notre charogne à quoi que ce fut pour notre besoin, et d'en tirer de la nourriture ; comme nos ancêtres, étant assiégés par César en la ville de Alésia, se résolurent de soutenir la faim de ce siège par les corps des vieillards, des femmes et d'autres personnes inutiles au combat. “ Les Gascons, dit-on, s'étant servis de tels aliments, prolongèrent leur vie. ”.

Et les médecins ne craignent pas de s'en servir à toute sorte d'usage pour notre santé ; soit pour l'appliquer au-dedans ou au-dehors ; mais il ne se trouva jamais aucune opinion si dérégulée qui excusât la trahison, la déloyauté, la tyrannie, la cruauté, qui sont nos fautes ordinaires.

Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie.

## **Extrait 2 : « Des Cannibales », *Essais*, 1588, Michel de Montaigne**

Trois d'entre eux, ignorant combien coûtera un jour à leur quiétude et à leur bonheur la connaissance des corruptions de ce côté-ci de l'océan, et que de cette fréquentation naîtra leur ruine (comme je présuppose qu'elle est déjà avancée, bien malheureux qu'ils sont de s'être laissé tromper par le désir de la nouveauté et d'avoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nôtre), se trouvèrent à Rouen au moment où le feu roi Charles IX y était. Le roi leur parla longtemps ; on leur fit voir nos manières, notre faste, l'aspect extérieur d'une belle ville. Après cela, quelqu'un leur demanda ce qu'ils en pensaient et voulut savoir d'eux ce qu'ils avaient trouvé de plus surprenant : ils répondirent trois choses dont j'ai oublié la troisième — j'en suis bien marri —, mais j'en ai encore

deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant d'hommes grands, portant la barbe, forts et armés, qui étaient autour du roi (il est vraisemblable qu'ils parlaient des Suisses de sa garde), consentissent à obéir à un enfant et qu'on ne choisît pas plutôt l'un d'entre eux pour commander ; secondement (ils ont une expression de leur langage qui consiste à appeler les hommes moitié les uns des autres) qu'ils avaient remarqué qu'il y avait parmi nous des hommes remplis et gorgés de toutes sortes de bonnes choses et que leurs « moitiés » étaient mendiants à leurs portes, décharnés par la faim et la pauvreté ; et ils trouvaient étrange que ces « moitiés »-ci, nécessiteuses, pussent supporter une telle injustice sans prendre les autres à la gorge ou mettre le feu à leur maison.

Je parlai à l'un d'eux fort longtemps ; mais j'avais un interprète qui m'assistait si mal et que sa bêtise empêchait tellement de comprendre mes pensées que je ne pus guère tirer de plaisir de cet entretien. Quand je lui demandai quel profit il recueillait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un chef et nos matelots l'appelaient roi), il me dit que c'était de marcher le premier à la guerre ; [quand je demandai] de combien d'hommes il était suivi, il me montra un certain espace pour m'indiquer qu'il en avait autant qu'il pourrait y en avoir sur un tel espace : ce pouvait être quatre ou cinq mille hommes ; [à la question de savoir] si, avec la guerre, toute son autorité prenait fin, il dit qu'il lui en restait ceci que, lorsqu'il visitait les villages dépendant de lui, on lui taillait des sentiers au travers des fourrés de leurs bois par où il pût passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal : mais quoi, ils ne portent point de hauts de chausses !



## ÉTRANGES ANTHROPOPHAGES : *CORPUS* SUR LE CANNIBALISME

### **Texte 1 : *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil, chapitre XV, Jean de Léry, 1578***

Davantage, si on veut venir à l'action brutale de mâcher et manger réellement (comme on parle) la chair humaine, ne s'en est-il point trouvé en ces régions de par deçà, voire même entre ceux qui portent le titre de Chrétiens, tant en Italie qu'ailleurs, lesquels ne s'étant pas contentés d'avoir fait cruellement mourir leurs ennemis, n'ont pu rassasier leur courage, sinon en mangeant de leur foie et de leur cœur ? Je m'en rapporte aux histoires. Et sans aller plus loin, en la France quoi ? (Je suis Français et je me fâche de le dire) durant la sanglante tragédie qui commença à Paris le 24 d'août 1572, dont je n'accuse point ceux qui n'en sont pas cause, entre autres actes horribles à raconter, qui se perpétrèrent alors par tout le royaume, la graisse des corps humains (qui d'une façon plus barbare et cruelle que celle des sauvages, furent massacrés dans Lyon, après avoir été être de la rivière de Saône) ne fut-elle pas publiquement vendue aux enchères au plus offrant ? Les foies, les cœurs et les autres parties des corps de quelques-uns ne furent-ils pas mangés par les furieux meurtriers, dont les enfers ont horreur ? Semblablement après qu'un nommé Cœur de Roy, faisant profession de la religion réformée dans la ville d'Auxerre, fut misérablement massacré, ceux qui commirent ce meurtre ne découpèrent-ils pas son cœur en pièces, pour l'exposer et le vendre à ceux qui le haïssaient et qui finalement, l'ayant fait griller sur des charbons, assouvissant leur rage comme des chiens, en mangèrent ? [...]

Par conséquent qu'on n'abhorre plus tant désormais la cruauté des sauvages anthropophages, c'est-à-dire mangeurs d'hommes, car puisqu'il y en a de semblables, voire de plus détestables et pires au milieu de nous, qu'eux qui, comme il a été vu, ne se ruent que sur les nations qui leur sont ennemies, et qui se sont plongés dans le sang de leurs parents, voisins et compatriotes, il ne faut pas aller si loin qu'en leur pays ni qu'en l'Amérique pour voir choses si monstrueuses et prodigieuses.

**Texte 2 : Voltaire (1694-1778), « Anthropophages » (extrait),  
*Dictionnaire philosophique*, 1764**

[...] En 1725, on amena quatre sauvages du Mississipi à Fontainebleau, j'eus l'honneur de les entretenir ; il y avait parmi eux une dame du pays, à qui je demandai si elle avait mangé des hommes ; elle me répondit très naïvement qu'elle en avait mangé. Je parus un peu scandalisé ; elle s'excusa en disant qu'il valait mieux manger son ennemi mort que de le laisser dévorer aux bêtes, et que les vainqueurs méritaient d'avoir la préférence. Nous tuons en bataille rangée ou non rangée nos voisins, et pour la plus vile récompense nous travaillons à la cuisine des corbeaux et des vers. C'est là qu'est l'horreur, c'est là qu'est le crime ; qu'importe quand on est tué d'être mangé par un soldat, ou par un corbeau et un chien ? Nous respectons plus les morts que les vivants. Il aurait fallu respecter les uns et les autres. Les nations qu'on nomme policées ont eu raison de ne pas mettre leurs ennemis vaincus à la broche : car s'il était permis de manger ses voisins, on mangerait bientôt ses compatriotes, ce qui serait un grand inconvénient pour les vertus sociales. Mais les nations policées ne l'ont pas toujours été : toutes ont été longtemps sauvages, et dans le nombre infini de révolutions que ce globe a éprouvées, le genre humain a été tantôt nombreux, tantôt très rare. Il est arrivé aux hommes ce qui arrive aujourd'hui aux éléphants, aux lions, aux tigres, dont l'espèce a beaucoup diminué. Dans les temps où une contrée était peu peuplée d'hommes, ils avaient peu d'arts, ils étaient chasseurs. L'habitude de se nourrir de ce qu'ils avaient tué fit aisément qu'ils traitèrent leurs ennemis comme leurs cerfs et leurs sangliers. C'est la superstition qui a fait immoler des victimes humaines, c'est la nécessité qui les a fait manger. Quel est le plus grand crime, ou de s'assembler pieusement pour plonger un couteau dans le cœur d'une jeune fille ornée de bandelettes, à l'honneur de la Divinité, ou de manger un vilain homme qu'on a tué à son corps défendant ? [...]

**Texte 3 : *Tristes Tropiques*, Claude Lévi-Strauss, 1955**

[...] Prenons le cas de l'anthropophagie qui, de toutes les pratiques sauvages, est sans doute celle qui nous inspire le plus d'horreur et de dégoût.

On devra d'abord en dissocier les formes proprement alimentaires, c'est-à-dire celles où l'appétit pour la chair humaine s'explique par la carence d'autre nourriture animale, comme c'était le cas dans certaines îles polynésiennes. De telles fringales, nulle société n'est moralement protégée : la famine peut entraîner les hommes à manger n'importe quoi : l'exemple récent des camps d'extermination le prouve. Restent alors les formes d'anthropophagie qu'on peut appeler positives, celles qui relèvent de causes mystique, magique ou religieuse : ainsi l'ingestion d'une parcelle du corps d'un ascendant ou fragment d'un cadavre ennemi pour permettre l'incorporation de ses vertus ou encore la neutralisation de son pouvoir ; outre que de tels rites s'accomplissent le plus souvent de manière fort discrète, portant sur de menues quantités de matière organique pulvérisée, ou mêlée à d'autres aliments, on reconnaîtra, même quand elles relèvent des formes plus franches, que la condamnation morale de telles coutumes implique soit une croyance dans la résurrection corporelle qui serait compromise par la destruction matérielle du cadavre, soit l'affirmation d'un lien entre l'âme et le corps et le dualisme correspondant, c'est-à-dire des convictions qui sont de même nature que celles au nom desquelles la consommation rituelle est pratiquée et que nous n'avons pas de raison de leur préférer. D'autant plus que la désinvolture vis-à-vis de la mémoire du défunt, dont nous pourrions faire grief au cannibalisme, n'est certainement pas plus grande, bien au contraire, que celle que nous tolérons dans les amphithéâtres de dissection.

Mais surtout, nous devons nous persuader que certains usages qui nous sont propres, considérés par un observateur relevant d'une société différente, lui apparaîtraient de même nature que cette anthropophagie qui nous semble étrangère à la notion de civilisation. Je pense à nos coutumes judiciaires et pénitentiaires. A les étudier du dehors, on serait tenté d'opposer deux types de sociétés : celles qui pratiquent l'anthropophagie, c'est-à-dire qui voient dans l'absorption de certains individus détenteurs de forces redoutables le seul moyen de neutraliser celles-ci, et même de les mettre à profit ; et celles qui, comme la nôtre, adoptent ce qu'on pourrait appeler l'*anthropémie* (du grec *émein*, vomir) ; placées devant le même problème, elles ont choisi la solution

inverse, consistant à expulser ces êtres redoutables hors du corps social en les tenant temporairement ou définitivement isolés, sans contact avec l'humanité, dans des établissements destinés à cet usage. A la plupart des sociétés que nous appelons primitives, cette coutume inspirerait une horreur profonde ; elle nous marquerait à leurs yeux de la même barbarie que nous serions tentés de leur imputer en raison de leurs coutumes symétriques.

#### **TEXTE 4 : *Nous sommes tous des cannibales*, Lévi-Strauss, 2013**

Aucun ethnologue sérieux ne conteste la réalité du cannibalisme, mais tous savent aussi qu'on ne peut le réduire à sa forme la plus brutale consistant à tuer des ennemis pour les manger. Cette coutume a certes existé, ainsi au Brésil où – pour m'en tenir à ce seul exemple – quelques voyageurs anciens, et les Jésuites portugais qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, vécurent pendant des années parmi les Indiens et parlaient leur langue, en furent les très éloquents témoins. À côté de cet exo-cannibalisme, il faut faire sa place à un endo-cannibalisme qui consiste à consommer en grande ou très petite quantité, à l'état frais, putréfié ou momifié, la chair soit crue, soit cuite ou carbonisée de parents défunts. Aux confins du Brésil et du Venezuela, les Indiens Yanomami, malheureuses victimes, on le sait, des exactions des chercheurs d'or qui ont envahi leur territoire, consomment encore aujourd'hui les os préalablement pilés de leurs morts. Le cannibalisme peut être alimentaire (en période de pénurie ou par goût pour la chair humaine) ; politique (en châtement des criminels ou par vengeance contre les ennemis) ; magique (pour assimiler les vertus des défunts ou, au contraire, pour éloigner leur âme) ; rituel (s'il relève d'un culte religieux, d'une fête des morts ou de maturité, ou pour assurer la prospérité agricole). Il peut enfin être thérapeutique comme l'attestent de nombreuses prescriptions de la médecine antique, et en Europe même dans un passé qui n'est pas si lointain. Les injections d'hypophyse et les greffes de matières cérébrales, dont j'ai parlé, les transplantations d'organes devenues pratique courante aujourd'hui relèvent indiscutablement de cette dernière catégorie. Si variées sont donc les modalités du cannibalisme, si diverses ses fonctions

réelles ou supposées, qu'on en vient à douter que la notion de cannibalisme, telle qu'on l'emploie couramment, puisse être définie de façon quelque peu précise. Elle se dissout ou s'éparpille dès qu'on tente de la saisir. Le cannibalisme en soi n'a pas une réalité objective. C'est une catégorie ethnocentrique : il n'existe qu'aux yeux des sociétés qui le proscrivent. Toute chair, quelle qu'en soit la provenance, est une nourriture cannibale pour le bouddhisme qui croit en l'unité de la vie. À l'inverse, en Afrique, en Mélanésie, des peuples faisaient de la chair humaine une nourriture comme une autre, sinon parfois la meilleure, la plus respectable, qui seule, disaient-ils, « a un nom ». Les auteurs qui nient l'existence présente et passée du cannibalisme prétendent que sa notion fut inventée pour creuser encore davantage le fossé entre les sauvages et les civilisés. Nous attribuerions faussement aux premiers des coutumes et des croyances révoltantes afin de nous donner bonne conscience et de nous confirmer dans la croyance en notre supériorité. Invertissons cette tendance et cherchons à percevoir dans toute leur extension les faits de cannibalisme. Sous des modalités et à des fins extraordinairement diverses selon les temps et les lieux, il s'agit toujours d'introduire volontairement, dans le corps d'êtres humains, des parties ou des substances provenant du corps d'autres humains. Ainsi exorcisée, la notion de cannibalisme apparaîtra désormais assez banale. Jean-Jacques Rousseau voyait l'origine de la vie sociale dans le sentiment qui nous pousse à nous identifier à autrui. Après tout, le moyen le plus simple d'identifier autrui à soi-même, c'est encore de le manger. En dernière analyse, si les voyageurs dans des terres lointaines se sont facilement inclinés, et non sans complaisance, devant l'évidence du cannibalisme, c'est que sous cette forme généralisée qui permet seule d'embrasser la totalité du phénomène, le concept du cannibalisme et ses applications directes ou indirectes, sont le fait de toutes les sociétés.

## BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

### Textes

- « Des Coches » et « Des Cannibales », *Essais*, 1588, Michel de Montaigne
- *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, 1536-1615, Jean de Léry (chapitre XV sur les Tupi / chapitre XXII sur la famine sur le bateau du retour...)
- *Modeste proposition pour empêcher les enfants d'Irlande d'être à charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public*, Jonathan Swift, 1729
- « Anthropophages », *Dictionnaire philosophique*, 1764, Voltaire
- *Tristes Tropiques*, 1955, Claude Lévi-Strauss

### Iconographie

- *Saturne dévorant un de ses fils*, Francisco Goya, 1819-1823
- *Le Radeau de la Méduse*, Théodore Géricault, 1818-1819
- Exposition sur le site de la BNF : anthologie [« Images de l'autre »](#)

### Articles et ouvrages critiques

- LESTRINGANT Franck, [Le Cannibale. Grandeur et décadence](#), in: *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°39, 1994. pp. 119-125.
- KILANI Mondher, [« Le cannibalisme. une catégorie bonne à penser »](#), *Études sur la mort*, 2006/1 (n° 129), p. 33-46
- Site Philo-lettres : [« L'obsession du cannibalisme »](#), [Jean de Léry](#)

### Émissions radiophoniques

- [Un été avec Montaigne](#), France Inter
- [En français dans le texte](#), podcast de France Culture, le lien vers les 3 émissions

- [Manger notre prochain : pourquoi le cannibalisme nous fascine ?](#), par Hélène Combis, septembre 2017, France Culture
- [« Cannibalisme : préhistoire d'un tabou »](#), *La méthode scientifique*, octobre 2019, France culture
- [« Le goût de l'autre, anthropologie globale du cannibalisme »](#), *La Terre au carré*, novembre 2018, avec Mondher Kilani, France Inter

### **Prolongements Pop Culture**

- *L'attaque des titans (Shingeki no Kyojin)*, manga de Hajime Isayama, 2009-2021
- *Le Trône de fer (A Song of Ice and Fire)*, George R. R. Martin, 1996
- *Le Silence des agneaux (The Silence of the Lambs)*, thriller policier américain, Ted Tally et Jonathan Demme, 1991